	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Septembre 2023					1 ④
	4 ⓪ Congé	6 ⑤	7 ⑥	7 ⑦ Rencontre de parents	8 ⑧
	11 ⑨	12 ⑩	13 ①	14 ②	15 ⓪ Pédago
	18 ③	19 ④	20 ⑤	21 ⑥	22 ⑦
	25 ⑧	26 ⑨	27 ⑩	28 ①	29 ② Déclaration de clientèle
OCTOBRE 2023	2 ③	3 ④	4 ⑤	5 ⑥	6 ⑦ Pédago
	9 ⓪ Congé	10 ⑧	11 ⑨	12 ⑩	13 ① Première communication
	16 ②	17 ③	18 ④	19 ⑤	20 ⓪ Pégago
	23 ⑥	24 ⑦	25 ⑧	26 ⑨	27 ⑩
	30 ①	31 ② Halloween			

Septembre 2023

ÉCOLE JEAN-XXIII

Info-parents

Cultivons ensemble!

Au mois de septembre, nous CULTIVONS ENSEMBLE…. DES LIENS !!

DATES IMPORTANTES

13 septembre : photos scolaires
15 septembre : journée pédagogique
29 septembre : déclaration de clientèle
6 octobre : journée pédagogique
9 octobre : congé de l'Action de grâce
13 octobre : 1re communication
20 octobre : congé
31 octobre : Halloween

NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE JEAN-XXIII

Le 19 septembre prochain à 19 h aura lieu la première rencontre du conseil d'établissement 2023-2024.
Voici les noms des parents élus le 31 aout dernier et ceux qui continuent leur mandat : Mme Jennifer Desbiens, M. David Celestin Vaval et M. Olivier Laurendeau (nouveaux membres) et Mmes Véronique Guimond et Joannie Desrochers poursuivent leur mandat de deux ans.
Si vous souhaitez assister à une rencontre, vous devez envoyer un courriel à l'adresse suivante : jean-xxiii@cssda.gouv.qc.ca
La première rencontre sera en présentiel.

LA SÉCURITÉ à l'école Jean-XXIII c'est une priorité !

Nous demandons votre collaboration afin de veiller à la sécurité des enfants en respectant :

- Les limites de vitesse dans la zone scolaire ;
- Les passages piétonniers ;
- Le stationnement interdit sur les pistes cyclables ;
- Les signaux d'avertissement des autobus scolaires ;
- La signalisation de stationnement interdit ;
- La signalisation d'arrêt interdit **EN TOUT TEMPS.**

SERVICE DE GARDE

ÉQUIPE DU SERVICE DE GARDE

Technicien : Nicolas Forget, groupe dineurs du premier cycle

Éducatrices : Francine Gagné, groupe préscolaire
Annie Pinard, groupe préscolaire
Micheline Ilunga, groupe première année
Annie Brochu, groupe deuxième année
Hana Ould Lamara, groupe troisième année
Chantal Claude, groupe quatrième année
Annie Lavallée, groupe cinquième et sixième
Bahia Laanani, groupe dineurs deuxième année et troisième année
Annie Myette, groupe dineurs quatrième année
Jesika Chouinard, groupe dineurs cinquième année
Virginie Panneton, groupe dineurs sixième année

INFORMATIONS IMPORTANTES

Heure d'ouverture : 6 h 30
Heure de fermeture : 18 h 00

Le matin : Pour les enfants du préscolaire, à partir du 11 septembre, vous devrez aller les reconduire directement à l'annexe.
L'entrée au service de garde pour les élèves du primaire se fait par la porte 6. Les enfants seront regroupés dans des locaux en fonction des groupes d'âge. Exemple : les élèves de 1re et 2e année seront regroupés dans un local, les élèves de 3e et 4e année utiliseront un local et les élèves de 5e et 6e seront dans un autre local.

Le midi : Tous les enfants dineront dans les classes. Les élèves présents que pour la période du diner sont regroupés ensemble par niveau d'âge et ceux présents au service de garde le midi et l'après-midi seront regroupés entre eux aussi en fonction de leur niveau d'âge. (Ex. : groupe dineurs, groupe SDG). Nous vous rappelons qu'il n'y a aucun four à micro-ondes au service de garde, vous devez fournir un repas froid ou un thermos à votre enfant. En cas de mauvais temps, les enfants demeurent dans leur local respectif et des bacs de jeux seront à leur disposition.

En après-midi : Les groupes du préscolaire seront dans le bâtiment de l'annexe jusqu'à 18 h 00. Cependant, il sera important de surveiller l'horaire de la semaine qui sera affiché sur la porte de l'annexe, car certaines journées, les enfants auront accès au gymnase à 15 h 35. Ces jours-là, vous devrez venir les récupérer à la porte #6 de la grande école à partir de 15 h 35. Les groupes du primaire seront jumelés selon leur niveau d'âge. L'horaire de chaque groupe sera affiché sur le tableau blanc à l'accueil du SDG accessible par la porte #6.

-Aucune circulation dans l'école ne sera permise. Il vous sera toujours possible de payer par Interac à l'accueil du service de garde.

-Vous devez contacter directement le service de garde lorsque votre enfant s'absente du service de garde, soit par téléphone au 450-492-3533 poste 2 ou par courriel au sdg.jean-xxiii@csda.ca. Vous devez le faire avant 10 h le matin, car par la suite aucun changement ne sera effectué. Vous pouvez remettre à votre enfant un mémo écrit, signé et daté.

-Lorsqu'une personne vient récupérer un enfant en fin de journée, celle-ci doit avoir une carte d'identité officielle avec photo. C'est une question de sécurité. Si vous voulez désigner d'autres personnes pour venir récupérer votre enfant, il est primordial de remplir le formulaire à cet effet que vous avec reçu par courriel avec le contrat du service de garde. Assurez-vous d'avoir votre carte en votre possession en tout temps avant d'entrer dans l'école. Notre équipe comprend plusieurs

éducatrices et elles pourraient ne pas vous reconnaître. Sachez que nous ne tolérerons aucun comportement ou parole déplacés à l'égard de notre personnel.

-Les élèves ne sont pas autorisés à apporter au service de garde des objets, du matériel électronique et des jeux de la maison. Si nous autorisons une activité spéciale ou un privilège, nous allons vous informer à l'avance.

INSCRIPTIONS

Vous avez reçu, par courriel, une copie du contrat du service de garde.
Vous devez nous retourner la dernière page signée. Vous retrouverez aussi une copie de ce document en consultant notre site web. https://cssda.gouv.qc.ca/etablissement/018/

COLLATIONS

Il est important que votre enfant ait une 2e collation pour le service de garde s'il fréquente la période de l'après-midi.

PÉDAGOGIQUE DU 15 SEPTEMBRE – ACTIVITÉ-ÉCOLE

La prochaine journée pédagogique sera le 15 septembre. Lors de cette journée, nous proposons une activité-école sous la thématique « SURVIVOR JEAN-XXIII ». Vous avez jusqu'au vendredi 8 septembre pour inscrire votre enfant à cette journée pédagogique. L'inscription aux journées pédagogiques se fait toujours en remplissant un formulaire Forms que vous recevez par courriel. Pour cette pédagogique, vous avez reçu le courriel le 1er septembre ainsi qu'un rappel le 7 septembre. Une fois la date limite dépassée, vous pouvez contacter le technicien afin de savoir s'il reste des places de libres pour la journée.

FACTURATION

Vous recevrez par courriel, dans la semaine du 2 octobre, le premier état de compte qui couvrira la période du 29 aout au 29 septembre. Lors de la réception de votre état de compte, nous vous invitons à respecter le délai de paiement. Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer vos paiements par internet, en argent comptant, par chèque (libellé à : CSSDA École Jean-XXIII) ou par Interac directement à l'école. Aucun virement Interac et paiement par carte de crédit n'est accepté.

HOP HOP

Pour les parents plus technos, sachez que nous utilisons l'application mobile HOP HOP. Cette application permet que votre enfant soit déjà prêt lors de votre arrivée à l'école en fin de journée.

CHIENS INTERDITS

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'entrer dans la cour d'école avec votre animal de compagnie, peu importe sa grosseur. Donc, si vous venez chercher votre enfant au service de garde, veuillez laisser votre animal à la maison ou dans l'auto. Nous vous demandons de ne pas l'attacher à la clôture de l'école, car il sera sans surveillance. Ce règlement existe afin d'assurer la sécurité des tous, merci de le respecter.

Toute l'équipe du service de garde vous souhaite une belle rentrée scolaire!

Nicolas Forget
Technicien en service de garde